



**Formation Spécialisée
De la Direction Départementale des Finances Publiques
Des Yvelines**

Déclaration Liminaire

Monsieur Le Président,

Lors du groupe de travail du 13 février 2025, nous avons longuement abordé la question de la santé des agents et notamment leur santé mentale.

La CGT Finances publiques reçoit de plus en plus d'alertes des services sur une souffrance au travail qui se développe dans un environnement où le mal être au travail et le mal travail se sont installés durablement.

En effet, que dire de la place réservée au « sens du travail » lorsqu'on demande aux agents du contrôle fiscal, pour des raisons budgétaires, de ne plus affranchir les plis avec Accusé de Réception, au risque de faire tomber les procédures et donc prendre le risque de ne pas recouvrer des créances importantes ?

Notre nouvel Inspecteur Santé Sécurité au Travail a pu nous confirmer que ces questions rentrent effectivement dans le champ de notre Formation Spécialisée. Malheureusement, il semble qu'en matière de santé mentale, notre formation se trouve particulièrement pauvre de solutions, de formations et d'accompagnements :

- Des plateformes d'écoute téléphonique existent, mais il est difficile de mesurer l'impact réel de cette mesure.
- Les collègues en difficultés peuvent être adressés aux Médecins du Travail, cependant les médecins attendent eux-mêmes une formation spécifique qui tarde à venir.
- Concernant la demande d'enquête de la FS à Saint-Quentin en Yvelines. La Centrale a dit « oui », mais notre Directeur Départemental a dit « non ». Cette décision lui appartient.

Une lueur d'espoir est tout de même apparue lors du groupe de travail : vous nous avez informés des miracles qu'a accomplie la Mission d'Accompagnement des Cadres en parvenant à retisser du lien dans un service où il était très abîmé. Nous n'avons pas manqué de saluer cette bonne nouvelle et de proposer que la méthode puisse être cultivée au sein de notre réseau départemental.

En effet, nous pensons que les cadres sont les principaux acteurs de la santé et du bien-être au travail, par leurs relations, leurs façons de communiquer avec les équipes pour construire leur bien être au-delà de la réalisation de leurs missions.

Nous devons développer une culture de bien-être au travail, développer des modes de management sains, bons pour la santé des cadres, meilleur pour leur bien-être et meilleur pour celui des agents, avec une efficacité basée sur la proximité, le soutien et la bienveillance. Une stratégie focalisée sur le positif.

Il semble qu'une véritable solution à la souffrance au travail puisse être la création d'emplois, ou au moins la fin de leurs suppressions.

Cependant, le budget de l'État 2025 entérine la suppression de 550 emplois à la DGFIP, qui viennent s'ajouter aux 50 000 emplois perdus entre 2002 et 2024.

Et pourtant, les agents de la DGFIP rapportent bien plus qu'ils ne coûtent. Nous rappelons la revendication de la CGT : embauchons des agents au contrôle fiscal pour récupérer les 100 milliards d'euros annuels estimés de fraude fiscale.

Malheureusement, la récente allocution télévisée de notre Président semble indiquer que la rigueur budgétaire prendra bientôt un nouveau tournant pour financer un effort de guerre qui sera de nouveau supporté par les services publics.

Par conséquent, tenter de trouver des solutions gratuites, ou en tout cas, qui ne reposent pas sur des dépenses supplémentaires semble être le moins que nous puissions faire.

Nous souhaitons donc vous soumettre l'idée de développer les compétences de la cellule de la Mission d'Accompagnement des Cadres au sein de notre direction départementale, ou, à défaut, de mettre en place des actions et des communications qui permettront à toutes et tous d'en acquérir la culture.

Dernier point, nous souhaitons vous rappeler que nous sommes favorables à ce que la Direction communique directement auprès des agents, par email ou lors de réunion chaque fois que la santé des agents est concernée, ne serait-ce que pour les rassurer.

En effet, nous pensons qu'il y a de récents doutes que les agents ont pu avoir concernant la potabilité de l'eau au robinet ou les risques d'intoxication alimentaire à la cantine, gagneraient à être éteints par une communication officielle claire et directe.

Si vous nous rejoignez dans cette analyse, nous vous remercions par avance du temps que vous pourrez prendre à cet effet.

Merci pour votre écoute.

La Formation Spécialisée
de la DDFIP des Yvelines